

La leçon de Justine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 31

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

accompagne d'une sauce tomate ou d'une purée d'oseille.

Voilà, je crois, de quoi varier vos menus quotidiens.

La leçon de Justine

— Vous avez quelque chose à me dire, Justine ?

M. Georges Lérac, soixante-cinq ans, ancien ébéniste rue Lecourbe et rentier même rue depuis deux lustres, se cala dans son fauteuil, passa deux ou trois fois le bout de son pouce sur le foyer de sa pipe afin d'en régulariser le tirage, puis continua :

— Eh bien, je vous écoute, ma fille.

Justine, gardant haut à sa main droite la cafetière fumante, continuait de sa main gauche à fourrager dans sa tignasse rousse, aux environs de l'oreille, ce qui dénotait chez elle une extrême préoccupation.

— Monsieur a bien deviné, en effet, j'ai quelque chose à dire à Monsieur... mais....

— Mais quoi ?... c'est si difficile que ça ?

Pourtant, Justine, nous ne nous connaissons pas d'hier ? Je songeais justement, il n'y a pas une demi heure, qu'il y aura bientôt douze ans que vous êtes à mon service.

— Monsieur a bonne mémoire. Douze ans le 16 du mois prochain. C'est bien à cause de cela que ce que j'ai à dire à Monsieur m'ennuie.

— Diable, Justine, vous n'auriez pas par hasard l'intention de me quitter ?

La bonne posa la cafetière sur la table. En même temps elle faisait grâce à sa tignasse où, près de l'oreille, ses doigts fiévreux traçaient depuis cinq minutes de longs sillons.

— Monsieur a encore deviné....

Les soixante-cinq ans de M. Lérac, rentier rue Lecourbe, proférèrent sur un ton qui voulait être détaché :

— Mon Dieu, Justine, si vous avez trouvé bien mieux.... bien mieux.... On a beau être ensemble depuis douze ans.... l'intérêt avant tout. Je vous souhaite seulement de retrouver ailleurs la tranquillité que vous aviez ici.

Au fond, M. Lérac s'avouait navré. Depuis la mort de sa femme, pareille catastrophe n'avait bouleversé sa paisible existence. M. Lérac sans sa bonne, c'était un vaisseau — un vieux vaisseau sans pilote, sans capitaine, sans équipage.

Où dénicher une fille au courant de ses goûts, de ses habitudes, de la plus petite de ses manies comme l'était Justine ? Qui lui préparerait du café comparable à celui qu'elle venait de lui servir et que, dans son trouble, il oubliait de boire ? Qui saurait désormais la proportion, toujours la même, où elle lui mélangeait le thé brûlant et le rhum après son repas du soir ? Et de tout ainsi. Qui dirait à la blanchisseuse, par exemple : « Ce col trop empesé gênera Monsieur, remportez-le.... » Qui devinerait les jours où son estomac devait se contenter de plats légers et de viandes blanches ?... Et les autres jours où il se sentait à l'aise en face d'un gigot bien saignant et d'une solide choucroute ?

A son âge, dresser une bonne ! Pauvre M. Lérac ! On ne l'eût pas plus épouventé en lui apprenant qu'il allait lui falloir recommencer sa vie, redevenir l'apprenti de quinze ans, qui, chez l'affreux juif marchand de meubles à tempéramment, traînait la voiture du matin au soir.

Pourtant, il s'efforçait de cacher son désarroi. Le commerçant qui sait la valeur d'une pièce de cent sous demeurerait chez le rentier. Et le premier conceillait le second : « Sois calme. Cette fille ruse peut-être afin d'obtenir une augmentation. Si tu peux la conserver avec cinq francs de plus ne va pas sottement lui en promettre dix. »

Cette espérance tomba vite. Justine répondait :

— Pour le coup, Monsieur se trompe, si Monsieur croit que je me replace ailleurs. Que Monsieur me permette de lui dire qu'il me juge mal ; je n'aurais jamais fait une chose pareille.

— Calmez-vous, Justine.... Calmez-vous. Mais alors ?

— Je me marie, Monsieur.

Elle avait lâché ces trois mots « je me marie » sur le même ton de honte qu'elle aurait pris pour avouer « je vous ai volé ».

M. Georges Lérac la considérait, ahuri. Par exemple, il ne s'attendait pas à cette raison-là. Il ne rêvait pas. Elle avait bien dit : « Je me marie. »

« Quel infirme pouvait bien vouloir d'elle ? D'elle avec ses pieds larges et plats, d'elle avec sa taille sous les épaules, avec sa tignasse rouge, courte et filandreuse comme des racines de carottes.

Gênée par le regard de son maître, Justine rougissait de plus en plus. Le rentier avait l'impression que, s'il lui mettait seulement sa pipe sous le nez, elle allait flamber. Mais s'étant ressaisi un peu, la pauvre fille expliquait :

— Oh ! je sais bien que ce n'est pas pour ma beauté ni pour ma jeunesse qu'on m'épouse. J'ai vingt-neuf ans et n'ai jamais été jolie. Ça ne sera pas ce qu'on appelle un mariage d'amour. Mon fiancé a trente-six ans. Veuf sans enfants, il est employé aux tramways.... Alors, moi, avec mes économies, je prendrai un petit fonds de crémerie. Et voilà.... de cette façon nous ne serions peut-être pas malheureux, à condition que le commerce marche, car, le fonds payé, il ne me restera pas un sou. C'est même ce qui a fait hésiter Michel — mon fiancé s'appelle Michel — si longtemps. Il y a déjà six mois que nous devrions être mariés, mais comme il dit, il a peur que le fonds s'en aille et que....

— Ma pauvre Justine, il faut espérer que la chance vous sourira. Et quand partez-vous ?

— A la fin du mois si Monsieur veut bien, c'est-à-dire dans quinze jours.

— Bien. D'ici là, nous en reparlerons.

(A suivre.)

Carnet du paysan

La moisson. — Sarclage, hersage, binage.

— Les mouches et les chevaux.

Est-il avantageux de laisser après la coupe, le blé et les autres céréales pendant quelques jours en javelles, c'est-à-dire étendues par brassés sur le sol ?

Autrefois, c'était une coutume générale ; elle n'offrait, d'ailleurs, aucun inconvénient dans les pays à climat sec, où il ne pleut jamais en été. Sous les climats humides, on s'exposait trop souvent à toutes sortes de mécomptes : la pluie survenant, mouillait paille et grain ; après chaque averse, il fallait attendre le soleil, et ensuite retourner les javelles, tant qu'enfin, si le beau temps tardait trop à venir, la paille moisissait, le

grain germait ; bref, on se créait beaucoup de travail pour faire de la mauvaise besogne.

La raison alléguée pour suivre cette méthode, c'est que, restant en javelles, les céréales achèvent de murir ; or, elles le font tout aussi bien si on les met en gerbes, et les gerbes en moyettes, en croix où en petites meules.

Aussi, le système du javelage est il généralement abandonné depuis assez longtemps dans la plupart des contrées, du moins pour le blé ; et l'usage des moissonneuses-lieuses vient le supprimer complètement. Cependant il conserve ses partisans quand il s'agit de l'avoine, on entend encore dire que cette céréale ne se comporte pas absolument comme le blé, et même qu'elle peut que gagner à recevoir une bonne averse. Cette opinion provenait sans doute de ce qu'on avait l'habitude de moissonner l'avoine sur le vert, tandis que pour le blé on attendait la maturité complète ; aujourd'hui on convient qu'il y a avantage à couper sur le vert le blé aussi bien que l'avoine et à mettre l'avoine tout de suite en gerbes aussi bien que le blé.

Mais si le blé et l'avoine sont encore assez loin de la complète maturité, il sera bon de laisser les gerbes un jour ou deux sur le sol, et, au besoin, de les retourner une fois dans l'intervalle ; on fera encore mieux de les mettre en moyettes.

Dans le Nord et l'Ouest, de la France la méthode des moyettes est générale, parce que les pluies y sont trop fréquentes. Les gerbes dressées sur bas fond, appuyées les unes contre les autres, les épis en l'air et recouverts au besoin par d'autres qu'on a retournés en sens inverse les épis écartés, telle est la moyette. De cette manière la pluie glisse sur les gerbes sans y pénétrer, ou bien même si la pluie trempe l'intérieur des gerbes, l'air et la chaleur y circulent au moindre beau temps et ont vite séché paille et épis.

Le système des croix est presque aussi parfait que celui des moyettes, les gerbes supérieures préservent les épis de toutes les autres, et d'ailleurs l'air et la chaleur pénètrent facilement partout.

Dans les pays de grands vents, les orages viennent parfois démolir les croix ou les moyettes, aussi prend-on souvent le parti de mettre les céréales en petites meules rondes, coniques, aussitôt après le coupage ; ces meules ne comprennent guère que 150 à 200 gerbes, par conséquent, elles sont accessibles à l'air et à la chaleur dans toute leur masse. Ainsi, les céréales peuvent achever de mûrir et, d'autre part, elles se trouvent parfaitement à l'abri de la pluie ; il n'y a donc à craindre ni moisissure ni germe.

Quand viendra le moment du battage, on les transportera sur l'aire ou dans les granges.

Toutes les plantes cultivées, écrit M. d'Araules, ont besoin pendant le cours de leur végétation de façons culturales destinées à activer leur développement et à les fortifier. Les principales de ces opérations sont le sarclage, le hersage et le binage. Leur but essentiel à toutes les trois est la chasse aux mauvaises herbes qui vivent au détriment de la plante en culture et qui, très rustiques foisonnantes ont bientôt fait de l'étioler. Les mauvaises herbes sont particulièrement malfaisantes pour les céréales, dès le début à leur destruction, on ne parvient plus à s'en défendre, le champ est perdu. Vous aurez beau n'employer que des semences